

Maricarmen avait 87 ans. Elle vivait dans son appartement madrilène depuis 1956.

Le 23 septembre, on l'en a chassée.

Une société immobilière avait racheté son logement et augmenté brutalement le loyer. Quelques jours plus tard, Maricarmen mourait. Son expulsion, sur un brancard, a bouleversé l'Espagne et jeté des milliers de personnes dans la rue.

Cette histoire a de quoi provoquer la colère. Parce qu'elle raconte, dans toute sa brutalité, ce que devient le logement lorsqu'on le livre à la spéculation.

Une femme de 87 ans peut vivre soixante-dix ans au même endroit, y construire sa vie, ses habitudes, puis tout perdre parce qu'un propriétaire réclame davantage de rentabilité.

Voilà où mène la marchandisation du logement.

Et l'Espagne ne constitue pas une exception. Dans toute l'Europe, les loyers flambent, les investisseurs rachètent des immeubles pour spéculer; les habitants quittent des quartiers devenus trop chers et les expulsions se multiplient. Les plus aisés ont le privilège de choisir où vivre. Les autres doivent subir.

La crise du logement ne tombe pas du ciel. Elle résulte avant tout de choix politiques.

En France aussi, les gouvernements successifs ont laissé les loyers peser toujours plus lourd dans les budgets des familles, affaibli le logement social et réduit l'effort public en faveur de la construction. Trois millions de ménages attendent aujourd'hui un logement social tandis que les expulsions atteignent des niveaux dramatiques.

Face à cette situation, continuer à faire aveuglément confiance au marché, revient à prolonger la crise et à créer de la souffrance.

La CNL refuse cette logique.

Nous voulons des loyers réellement encadrés, une lutte déterminée contre la spéculation, aucune expulsion sans solution de relogement et un investissement

massif dans le logement social et public.

Nous adressons nos condoléances à la famille et aux proches de Maricarmen. Nous saluons aussi toutes celles et ceux qui, en Espagne, refusent que son histoire tombe dans l'oubli.

Car derrière ce drame se pose une question politique essentielle : le logement doit-il être traité comme un simple actif financier comme un autre, ou bien relever d'un droit social garanti, qui participe de la dignité de chacun.

Pour la CNL, il n'y a pas d'hésitation.

Le droit au logement doit l'emporter sur les intérêts de quelques-uns et la seule recherche du profit.

Montreuil 8 octobre